



Administration sécuritaire des médicaments

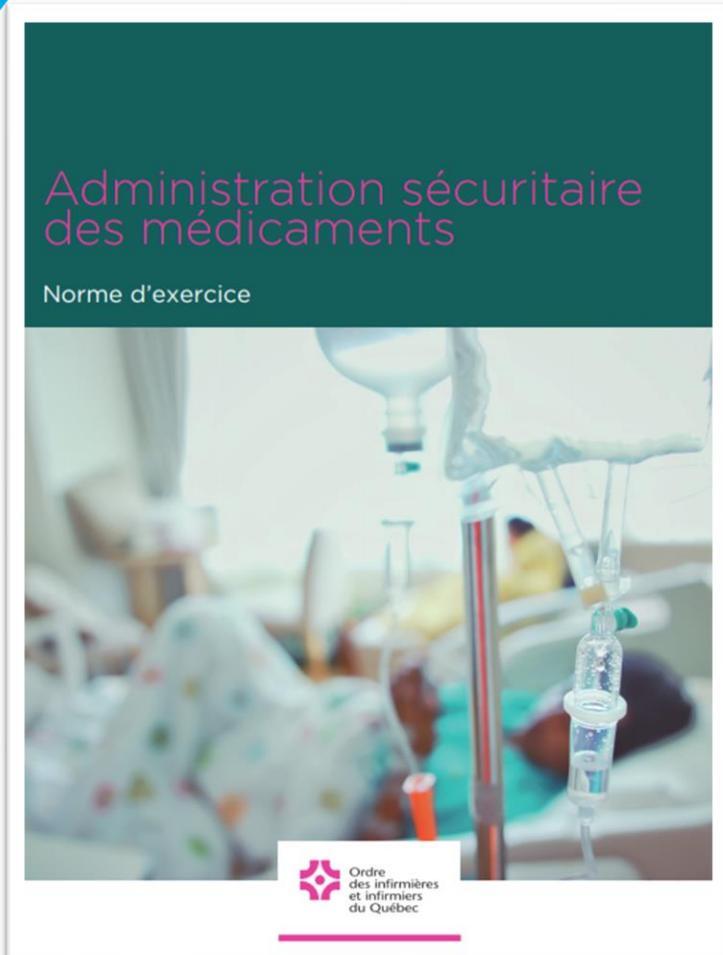
Équipe des conseillères en soins infirmiers
Direction des soins infirmiers



Cibles d'apprentissage

1. Se familiariser avec la feuille d'administration des médicaments (FADM);
2. Connaître les meilleures pratiques sécuritaires associées à l'administration des médicaments;
3. Connaître la procédure de relevé des ordonnances médicales;
4. Connaître les stratégies lors de l'administration des médicaments de niveau d'alerte élevé.
5. Reconnaître les signes cliniques d'une réaction allergique et les interventions appropriées

Obligations déontologiques et norme d'exercice



Infirmières et CEPI

- Norme d'exercice
- Code de déontologie

Infirmières auxiliaires et CEPIA

- Profil des compétences de l'infirmière auxiliaire (intervention en pharmacothérapie)
- Code de déontologie



Responsabilités professionnelles

Respecter en tout temps les principes d'une administration sécuritaire des médicaments

- Évaluation de l'état de santé par l'infirmière ou CEPI
 - Contribution à l'évaluation par l'infirmière auxiliaire ou CEPIA
- Décision d'administrer ou non un médicament
- Vérification des interactions médicamenteuses
- Surveillance clinique post administration (effets indésirables, efficacité du traitement...)
- Enseignement et le suivi clinique

Pratiques sécuritaires

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 

Identification de l'utilisateur

Deux identificateurs uniques en tout temps



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



Quels sont les identificateurs valides pour l'identification des patients?

N° de chambre

Nom ET prénom

N° de lit

Date de naissance

N° dossier

Photo avec données personnelles

Nom sur la porte ou sur un objet

n° d'assurance maladie



7 BONS

Quels sont les 7 bons?

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Notre FADM

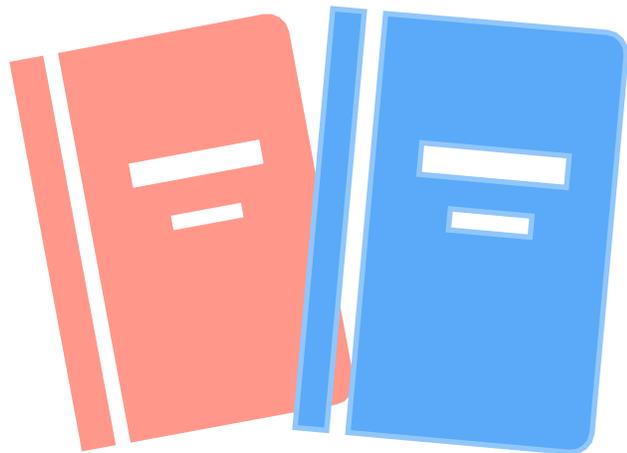
*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 



FADM 24 h

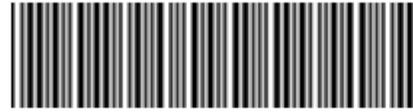
 L'infirmière, l'infirmière auxiliaire, la CEPI ou la CEPIA conserve la FADM avec elle, dans un **cartable personnel**, toute la durée du quart de travail.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'île-de-Montréal

Québec

HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT



HMR400

LAFLEUR, Violette

Dossier: 123456

Unité : Médecine interne

Ch: 232

D/N: 1945-06-18 (78 ans)

Sexe: F

FEUILLE D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS (FADM)

Réactions indésirables sévères ou inattendues : AUCUNE

Allergies: PENICILLINES (AMOXICILLINE+ACIDE CLAVULANIQUE (rash))

Intolérances: AUCUNE

Poids: **68 Kg** (2019-03-07) Taille: **168 cm** (2019-03-07)

Notes à l'infirmière: Cet espace est réservé pour les notes des infirmières (ex. Médicaments écrasés)

Légende: A: absent R: refus J: à jeun M: rx manquant AAO/AANO: auto-administration objectivée/non objectivée grisé: pas d'administration

Distinction entre **allergies**
réelles et **intolérances /**
réactions autres

Exemple

GLUCOPHAGE 500 MG/CO Metformin antidiabétique oral	0800	A	1700	AAO
	1200	M		

500 MG=1 CO par la bouche
3 FOIS PAR JOUR

Prendre avec les repas

Ballonnement- diarrhée-nausee-vomissement-hypoglycémie

Déb.: 2019-06-03

Fin: 2019-06-03 23:59

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'île-de-Montréal

Québec

Quelles informations trouvons-nous à la FADM ?

- Concentration de la médication
- Nom générique
- Nom commercial
- Dose à administrer
- Fréquence
- Consignes
- Principaux effets sec.
- Date de prescription et date de fin

Voie d'administration Classe

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H			
Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
<p>TAMSULOSINE L.A 0.4 MG/CAPS.* flomax cr 0.4 MG = 1 CAP(s) par la bouche AU SOUPER</p> <p>Prendre 30 minutes après le repas. Les capsules et les comprimés sont maintenant L.A. Capsules peuvent être ouvertes / contenu dispersé dans l'eau hypoT ortho-céphalée-étourdi-tr érection-infect-faiblesse-dlr dos</p> <p>Deb.: 2022-06-01 09:41 Fin: 2023-06-01 09:40</p>			1700 <input type="checkbox"/>
<p>TINZAPARINE 3500 UNITÉS/ 0.35 ML SER. INJ. innohep 3500 UNITE = 0.35 ML sous-cutané AUX 24 HEURES ** anticoagulant **</p> <p>Pas de CONTRE INDICATION avec péridurale si dose < ou = 6000 unités / 24h (pas de latex) Retirer la bulle d'air si ajustement de dose nécessaire érupt cut-saign vag</p> <p>Deb.: 2022-06-01 09:41 Fin: 2023-06-01 09:40</p>	Anticoagulant HR DVI-2S		2100 <input type="checkbox"/> SITE <input type="checkbox"/>
<p>WARFARINE 4 MG/CO. coumadin 4 MG = 1 CO(s) par la bouche AU COUCHER: MARDI, JEUDI, SAMEDI</p> <p>Éviter les changements importants dans l'alimentation alopecie-tr GI-rash-saign-anémie-épistaxis-hémorr</p> <p>Deb.: 2022-06-01 09:41 Fin: 2023-06-01 09:40</p>	Anticoagulant HR DVI-2S	Prochaine dose le 28-09-2021	
<p>WARFARINE 2.5 MG/CO. coumadin 2.5 MG = 1 CO(s) par la bouche AU COUCHER: LUN, MER, VEN, DIM</p> <p>Éviter les changements importants dans l'alimentation alopecie-tr GI-rash-saign-anémie-épistaxis-hémorr</p> <p>Deb.: 2022-06-01 09:41 Fin: 2023-06-01 09:40</p>	Anticoagulant HR DVI-2S		2100 <input type="checkbox"/>

Abréviations et symboles.

⊛ Selon vous, pourquoi cette case est-elle grisée?

Puisqu'aucune administration n'est prévue ce jour. Dans l'exemple, les doses de coumadin sont prescrites en alternance, selon les jours de la semaine

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-Montréal

Abréviations & symboles utilisés

	Médicament cytotoxique
	Médicament nécessitant précautions spéciales
	Médicament niveau d'alerte élevée
	La dose doit être une fraction d'un comprimé, d'un format injectable ou autre
DVI ou DVP	Double vérification indépendante et/ou double vérification de la programmation à la pompe obligatoire
2S	Double signature obligatoire
COM / CAB	Localisation du médicament commun = COM / cabinet distribution décentralisé = CAB
Narco / BZD / Contrôlé	Identification des médicaments de ces catégories
SUITE	Médicament nécessitant 2 cases en raison d'une fréquence d'administration élevée
JR ? PRN	<p>Les cases horaire peuvent contenir une annotation particulière.</p> <p>Exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> JR ? Jour d'administration est inconnu = aviser la pharmacie afin que la journée soit indiquée sur la FADM. PRN : Dose peut être administrée au besoin durant quart de travail.

Exemples d'interventions

- Revêtir l'équipement de protection lors de contact avec les excréta
- Tirer la chasse d'eau à 2 reprises
- Faire uriner l'usager assis
- ...

WARFARINE 3 MG/CO. coumadin 1,5MG = 1/2 CO(s) par la bouche AU COUCHER: DIM, LUN, MAR, JEU, VEN	Anticoagulant   DVI-2S			2100	 
Éviter les changements importants dans l'alimentation alopécie-tr GI-rash-saign-anémie-épistaxis-hémorr Déb.: 2021-09-06 14:32 Fin: 2022-09-06 23:59					

TOBRAMYCINE (SOL.OPHT.) 14 MG/ML (5 ML) tobrex 1 GTTE(s) dans l'oeil gauche AUX HEURES Bien agiter Stabilité: 30 Jrs Frigo Prép. par: AT/PH date: _____ hre: _____ exp: _____ Ordre d'administration des prép. ophtalmiques: groupe 7 tr auditif-tr néphro-acouph-vertiges-Voir monographie Déb.: 2020-09-11 14:40 Fin: 2021-09-11 14:39	Antibiotique	0100	<input type="checkbox"/>	0800	<input type="checkbox"/>	1600	<input type="checkbox"/>
		0200	<input type="checkbox"/>	0900	<input type="checkbox"/>	1700	<input type="checkbox"/>
		0300	<input type="checkbox"/>	1000	<input type="checkbox"/>	1800	<input type="checkbox"/>
TOBRAMYCINE (SOL.OPHT.) 14 MG/ML (5 ML) tobrex 1 GTTE(s) dans l'oeil gauche AUX HEURES Bien agiter Stabilité: 30 Jrs Frigo Prép. par: AT/PH date: _____ hre: _____ exp: _____ Ordre d'administration des prép. ophtalmiques: groupe 7 tr auditif-tr néphro-acouph-vertiges-Voir monographie Déb.: 2020-09-11 14:40 Fin: 2021-09-11 14:39	Antibiotique	0400	<input type="checkbox"/>	1100	<input type="checkbox"/>	1900	<input type="checkbox"/>
		0500	<input type="checkbox"/>	1200	<input type="checkbox"/>	2000	<input type="checkbox"/>
		0600	<input type="checkbox"/>	1300	<input type="checkbox"/>	2100	<input type="checkbox"/>

Questionner le patient pour savoir quelle journée de la semaine il prend ce médicament puis aviser la pharmacie

Médicament administré

CALCIUM CARBONATE 500 MG (CA++) /CO. oscal 500 MG = 1 CO(s) par la bouche 1 FOIS PAR JOUR Prendre en mangeant. Espacer l'administration des autres RX de 1-2 h si possible tr GI-constip-céphalée-séch bouche Déb.: 2021-08-28 19:48 Fin: 2022-08-28 19:47	Tx hypocalcémie	1200	M.L.	
---	-----------------	------	------	--

Apposer ses initiales dans la case prévue après l'administration

Médicament administré

ACETAMINOPHENE 325 MG/CAPL. * tylenol 325 à 650 MG = 1 à 2 CO(s) par la bouche AUX 6 HEURES Max: 4g/jour (Tylénol, Empracet ou Tramacet) Incluant doses régulières et PRN tr hépat Déb.: 2021-08-27 16:43 Fin: 2022-08-27 16:42	Analgésique / Antipyrétique	0600 2 co	S.H.	1200 1 co	M.L.	1800 2 co	F.C.
						2300 1 co	F.C.
COM							

S'il y a lieu, inscrire le choix de dose (Ex: 1 ou 2 co)



Médicament PRN

DOCUSATE DE SODIUM 100 MG/CAPS. * colace 200 MG = 2 CAP(s) par la bouche 1 À 3 FOIS PAR JOUR PRN Respecter minimalement doses régulières si déjà prescrites Boire beaucoup de liquide si pas de restriction. Eviter huile minérale en même temps (omettre si diarrhées) crampes abdo-diarrhées-irrit gorge F3222/3223-0598 Déb.: 2021-08-28 17:46 Fin: 2022-08-28 17:45	Laxatif	PRN	PRN	PRN
	COM		11h45 S.R.	

Apposer l'heure et ses initiales dans la case correspondant au quart pour indiquer l'administration

Médicament STAT

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



HMR40024

OLIVEIRA, AUGUSTO

Dossier: 121212

Unité: 9AB

Ch.: 925

D/N: 1936-12-19

Sexe: M

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H			
Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
TAMSULOSINE L.A 0.4 MG/CAPS.* flomax cr Tx Hyper. bénigne prostate/ Anihithypert. 0.4 MG = 1 CAP(s) par la bouche AU SOUPER Prendre 30 minutes après le repas. Les capsules et les comprimés sont maintenant L.A. Capsules peuvent être ouvertes / contenu dispersé dans l'eau hypoT ortho-céphalée-étourdi-tr érection-infect-faiblesse-dir dos Déb.: 2021-09-03 20:31 Fin: 2022-09-03 20:30			1700 <input type="checkbox"/>
VITAMINE B 12 (CYANOCOBALAMINE) 1200 MCG /CO. L.A. vitamine b12 Vitamines +/- minéraux 1200 MCG = 1 CO(s) par la bouche 1 FOIS PAR JOUR allergie-diarthées-prurit Déb.: 2021-09-03 20:32 Fin: 2022-09-03 20:31		0800 <input type="checkbox"/>	
TINZAPARINE 3500 UNITÉS/ 0.35 ML SER. INJ. Innohep Anticoagulant 3500 UNITE = 0.35 ML sous-cutané AUX 24 HEURES ** anticoagulant ** effectuer la surveillance et le suivi selon protocole DVI-2S érupt cut-saign vag 02043 QIP CEMTU Déb.: 2021-09-05 18:27 Fin: 2022-09-05 18:28			2100 <input type="checkbox"/> SITE <input type="checkbox"/>
Médicament: <u>Ativan</u> Dose: <u>1 mg</u> Intervalle: <u>STAT</u> Voie: <u>PO</u> Prescrit le: <u>21-09-17</u> Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: <u>M.L.</u>	0:10 <input type="checkbox"/> M.L.		
Médicament: _____ Dose: _____ Intervalle: _____ Voie: _____ Prescrit le: _____ Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: _____			

Inscrire les informations requises dans la prochaine case vierge

Apposer l'heure et ses initiales dans la case correspondante au quart.
Tirer un trait diagonal dans les cases non-utilisées

FADM valide du 2021-09-17 à 00:00 au 2021-09-17 à 23:59.			
Vérifiée par (date/h):			

Imprimé le: 2021-09-17 à 11:07

Copyright © 1984-2021 CGSI@SOLUTIONS TI INC. (DLL-2400)

Page: 3 de 4

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Ordonnance collective

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



HMR40024

OLIVEIRA, AUGUSTO

Dossier: 121212

Unité: 9AB

Ch.: 925

D/N: 1936-12-19

Sexe: M

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H			
Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
TAMSULOSINE L.A 0.4 MG/CAPS.* flomax cr Tx Hyper. bénigne prostate/ Anitihypert. 0.4 MG = 1 CAP(s) par la bouche AU SOUPER Prendre 30 minutes après le repas. Les capsules et les comprimés sont maintenant L.A. Capsules peuvent être ouvertes / contenu dispersé dans l'eau hypoT ortho-céphalée-étourdi-tr érection-infect-faiblesse-dir dos Déb.: 2021-09-03 20:31 Fin: 2022-09-03 20:30			1700 <input type="checkbox"/>
VITAMINE B 12 (CYANOCOBALAMINE) 1200 MCG /CO. L.A. vitamine b12 Vitamines +/- minéraux 1200 MCG = 1 CO(s) par la bouche 1 FOIS PAR JOUR allergie-diarthées-prurit Déb.: 2021-09-03 20:32 Fin: 2022-09-03 20:31		0800 <input type="checkbox"/>	
TINZAPARINE 3500 UNITÉS/ 0.35 ML SER. INJ. Innohep Anticoagulant 3500 UNITE = 0.35 ML sous-cutané AUX 24 HEURES ** anticoagulant ** effectuer la surveillance et le suivi selon protocole DVI-2S érupt cut-saign vag 02043 QUP CEMTU Déb : 2021-09-05 18:27 Fin: 2022-09-05 18:28			2100 <input type="checkbox"/> SITE <input type="checkbox"/>
Médicament: <u>Tylénol</u> Dose: <u>650 mg</u> Intervalle: <u>Répétable q4h</u> Voie: <u>IR</u> <u>x2 pour 24h</u> Prescrit le : <u>Selon OC-003</u> Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: <u>M.L.</u>		10:20 <input type="checkbox"/> M.L.	
Médicament: <u>Épinéphrine</u> Dose: <u>0,5mL/kg</u> Intervalle: <u>x1</u> Voie: <u>IM</u> Prescrit le : <u>Selon OC-2036</u> Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: <u>M.L.</u>		11:25 <input type="checkbox"/> M.L. 0,5 mL	

Inscrire les informations requises dans la prochaine case vierge

Apposer l'heure et ses initiales dans la case correspondante au quart.

* Dans le cas où l'OC est valide x1 dose seulement, tirer un trait diagonal dans les cases non utilisées

FADM valide du 2021-09-17 à 00:00 au 2021-09-17 à 23:59.			
Vérifiée par (date/h):			

Imprimé le: 2021-09-17 à 11:07

Copyright © 1984-2021 CGSI@SOLUTIONS TI INC. (DLL-2400)

Page: 3 de 4

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Ordonnance collective

Sachez que toutes les ordonnances collectives et protocoles du CIUSSS sont désormais disponibles en tout temps sur intranet et extranet via le moteur de recherche **ORDONIX**.



Deux chemins d'accès sur Intranet /extranet :

- Sur la page d'accueil, sous la boîte verte intitulée « INFORMATIONS »
- Onglet Soins et services → Ordonnances et protocoles

Auto-administration

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Hôpital Maisonneuve-Rosemont



HMR40024

LAFLEUR, Violette

Dossier: 123456

Unité : Médecine interne Ch: 232

D/N: 1945-06-18 (78 ans) Sexe: F

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H

Allergies:

Intolérances:

Poids:

Taille:

Notes à l'infirmière:

Légende: A: absent R: refus J: à jeun M: rx manquant AAO/AANO: auto-administration objectivée/non objectivée grisé: pas d'administration

Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
LATANOPROST 0.005% (SOL. OPHTAL.) * F * xalatan Anti-glaucome / Dim pression oculaire 1 GTTE(s) dans les yeux AU COUCHER Ce produit sera servi par la pharmacie sur demande écrite. Réfrigérer avant ouverture. Conserver au frais par la suite Stable TP (jusqu'à 25 degrés celcius) jusqu'à 28 jours Ordre d'administration des prép. ophtalmiques: groupe 7 irrit ocul-tr pigm-tr vue Déb.: 2021-08-30 19:00 Fin: 2022-08-30 18:59			2100 AAO

- **AAO** = auto-administration objectivée (visualisée par personnel infirmier)
 - **AANO** = auto-administration non objectivée (non-visualisée par personnel infirmier)
- NB:** Documenter au dossier les précisions additionnelles PRN
- La politique d'auto administration des médicaments est actuellement en révision, une nouvelle politique sera diffusée sous peu

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Non-administration

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Hôpital Maisonneuve-Rosemont



HMR40024

LAFLEUR, Violette

Dossier: 123456

Unité : Médecine interne Ch: 232

D/N: 1945-06-18 (78 ans) Sexe: F

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H

Allergies:

Intolérances:

Poids:

Taille:

Notes à l'infirmière:

Légende: A: absent R: refus J: à jeun M: rx manquant AAO/AANO: auto-administration objectivée/non objectivée grisé: pas d'administration

Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
DEXAMETHASONE (ORAL) 4 MG/CO. decadron 4 MG = 1 CO(s) par la bouche 4 FOIS PAR JOUR Nouvelle présentation Prendre avec ou après les repas Prendre le matin si une fois par jour glaucome-HTA-(+)appétit-tr humeur-hyperglycémie-insomnie-irrit gast-oedème-psychose Déb.: 2021-09-14 00:01 Fin: 2021-09-17 23:59		0800	1700
		D.R.	A.E.
		1200	2100
		R	M
			22:15 A.E.

- Encercler la case horaire.
- Inscrire l'abréviation indiquant la raison de non-administration, selon la légende
- Documenter au dossier les précisions additionnelles et les interventions effectuées
- N.B. Si administration retardée de plus de 1h que l'heure prévue: inscrire l'heure réelle d'administration

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Ordonnance modifiée et cessée

Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
RISPERIDONE 0.25 MG/CO. risperdal 0.25 MG = 1 CO(s) par la bouche 2 FOIS PAR JOUR Antipsychotique Ne PAS mélanger avec cola, thé ou pamplemousse. Prendre avec ou sans aliments / Abri LUMIÈRE <small>céphalée-constip-SEP-étourdi-gynécomastie-hypoT ortho-parkinson-aryth-séché bouche-syncope-tr vue</small> Déb.: 2021-08-24 13:31 Fin: 2022-08-24 13:30		0800 <input type="checkbox"/> W.L.	2100 <input type="checkbox"/> Modifié TR
TRAZODONE 50 MG/CO. desyrel 25 à 50 MG = 1/2 à 1 CO(s) par la bouche AU COUCHER Antidépresseur / Somnifère Prendre avec repas ou collation Ne pas écraser le comprimé (goût désagréable) <small>céphalée-N-aryth-séché bouche-somnol-syncope-vertiges-tr vue</small> Déb.: 2021-08-24 13:31 Fin: 2022-08-24 13:30		 Cessé TR	2100 <input type="checkbox"/>
Médicament: <u>Risperdal</u> Dose: <u>0,25 mg</u> Intervalle: <u>HS</u> Voie: <u>PO</u> Prescrit le : <u>2021-10-11</u> Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: <u>T.R.</u>			21:00 <input type="checkbox"/>

- Aucune étiquette ne sera envoyée par la pharmacie. Il faut faire les inscriptions manuellement
- Tracer un trait continu, inscrire «modifié» ou «cessé» (ou utiliser l'étampe si disponible) et apposer ses initiales

Insuline

<p>INSULINE ASPART (NOVORAPID) FIOLE 100 UNITÉS/ML* F novorapid Insuline (hypoglycémiant) SC selon échelle 4 fois par jour selon gluco (1/2 DOSE AU COUCHER) REFRIGÉRER / Stable 30 j TP. Date mis TP: _____ ÉCHELLE POUR USAGER SENSIBLE: (fiole ou cartouche) < 8,1 (0 Unité.) 8,1 à 12,0 (0 Unité.) 12,1 à 14,0 (2 Unités.) 14,1 à 16,0 (4 Unités.) 16,1 à 18,0 (6 U.) 18,1 à 20,0 (8 U.) > 20,0 (10 U.) hypoglycémie-N-dlr site inj-sudation-tachycardie-trembl OIP3353 Déb.: 2021-09-10 21:11 Fin: 2022-09-10 21:10</p>	<p>HR</p> <p>DVI-2S COM</p>	<p>0800 13,1 = 2 unités</p> <p>1200 6,7 = 0 unité</p>	<p>P. R. T.A.</p> <p>P. R. F.C.</p> <p>1700</p> <p>2100</p>
--	---------------------------------	---	---

Questions

Puisque la glycémie de 12h est de 6,7, aucune unité d'insuline n'est requise. Ainsi...

– Faudra-t-il encercler la case horaire?



– Combien de professionnels autorisés devront double-vérifier et signer la FADM?
Même si aucune unité d'insuline n'est requise, 2 professionnels doivent signer la FADM



– Est-ce que 2 CEPI/CEPIA peuvent se contresigner entre elles?



La CEPI et la CEPIA doit demander à une infirmière ou à une infirmière auxiliaire de procéder à une double vérification indépendante

Médicament de niveau d'alerte élevée



Symbole «médicament d'alerte élevée»

DVI-2S

Symbole apparaissant à la FADM lorsqu'une double vérification et double signature sont requises.

Nécessite les initiales et la signature des 2 professionnels ayant effectué la DVI

La double vérification indépendante (DVI)

Signifie qu'un professionnel autorisé initie la préparation du médicament selon les bonnes pratiques et qu'un autre professionnel autorisé refasse seul le processus complet afin de s'assurer que le produit est conforme à l'ordonnance. La DVI concerne les BONS.

(Politique: POL-007)



Se référer au « **Tableau de stratégies de sécurité pour l'administration de niveau d'alerte élevée** » de la Politique-007 Gestion des médicaments de niveau d'alerte élevée du CEMTL

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-902-11W.pdf>



La double vérification indépendante (DVI)

- Processus rigoureux
- Si interruption durant le processus, recommencer la DVI
- Les autres membres du personnel doivent respecter la procédure en cours

NE PAS

- Influencer le vérificateur en mentionnant le nom du médicament et la dose
- Vérifier à deux simultanément

La double vérification indépendante (DVI)

- En l'absence d'une deuxième infirmière ou CEPI sur l'unité :
 - Infirmière auxiliaire et la CEPIA peuvent contribuer à la DVI d'un médicament dont elles ne sont pas autorisées à administrer
 - Héparine IV, insuline IV ou administré par un médecin



La double vérification indépendante (DVI)

« Danaé, pourrais-tu vérifier mes 2 unités d'humulin R. Regarde, la fiole a été ouverte le 03 février ».



Est-ce correct?

Non, puisqu'il manque la valeur de glycémie

Oui, c'est adéquat

Non, puisqu'il risque d'influencer Danaé en lui mentionnant le nom du médicament et la dose

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

La double vérification à la pompe (DVP)



Signifie qu'un professionnel autorisé effectue la programmation de la **pompe** (ou de tout autre appareil de contrôle de la vitesse de perfusion) pour l'administration d'un médicament **et** qu'un autre professionnel autorisé vérifie les données programmées.

La double vérification indépendante (DVI)

Aide-mémoire

		Vérificateur					
		Infirmière ¹	Infirmière auxiliaire	CEPI	CEPIA	Externe SI	Stagiaire
Préparateur	Infirmière	oui	oui	oui	oui	non	non
	Infirmière auxiliaire	oui	oui	oui	oui	non	non
	CEPI	oui	oui	non	non	non	non
	CEPIA	oui	oui	non	non	non	non
	Externe SI	oui	oui	non	non	non	non
	Stagiaire ²	oui	oui	non	non	non	non



Procédure de validation des FADM

Vous êtes jumelé avec une infirmière auxiliaire. Vous lui demandez de procéder à la validation des FADM. Elle vous répond: « je n'ai pas le droit ». A-t-elle raison?



Elle a raison. Seuls les infirmières et les CEPI peuvent procéder à la validation des FADM. L'infirmière auxiliaire ne peut donc pas.



Procédure de validation

En cas de problème de non-conformité des informations

- S'assurer qu'il ne s'agit pas d'une mesure de substitution ou d'une ordonnance verbale que le pharmacien aurait reçue d'un médecin
- Si non-conformité: aviser la pharmacie en utilisant le formulaire prévu à cet effet
- Selon la situation, compléter un rapport d'incident/accident AH-223
- Le changement sera en vigueur à partir de l'impression de la prochaine FADM

Section «signatures»

Nom, prénom	Init.	Nom, prénom	Init.	Nom, prénom	Init.
<i>Pierre Collin externe inf</i>	<i>P.C.</i>	<i>Aylvide Joseph inf</i>	<i>A.J.</i>	<i>Celine Proulx Inf</i>	<i>C.P.</i>
Écrire lisiblement		Écrire lisiblement		Écrire lisiblement	

Inscription du nom/prénom, titre et initiales

Il faut effectuer cette étape même s'il n'y a pas de médicaments à administrer pendant le quart de travail pour indiquer que vous en avez pris connaissance



Rappel

Au début de votre quart de travail, que devez-vous valider concernant vos FADM ?

- Vérifier que la FADM soit correctement identifiée à l'utilisateur (nom, prénom, numéro de dossier)
- Vérifier les médicaments à administrer durant le quart de travail
- Vérifier s'il y a eu des modifications aux ordonnances et ajuster la FADM si besoin
- Vérifier si le nombre de pages du FADM correspond au nombre de pages indiqué
- Inscrire votre nom, prénom, titre d'emploi et apposer vos initiales sur la dernière page dans la **section "signature"** prévue à cet effet

Relevé d'une ordonnance médicale

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



Au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, les infirmières auxiliaires et CEPIA sont-elles autorisées à relever une ordonnance médicale et à retranscrire celle-ci sur la FADM?



Non, elle n'est pas autorisée à relever une ordonnance médicale.

L'inscription de l'ordonnance de médicaments sur la FADM ne peut se faire que par l'assistante infirmière chef, l'infirmière et la CEPI

Relevé d'une ordonnance médicale

Chaque ligne de l'ordonnance médicale doit avoir une annotation (initiales), soit par l'agente administrative, soit par l'infirmière/CEPI, selon sa responsabilité

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal Québec		N° Dossier : 1234567 Date de naissance : Sexe : Nom, Prénom : Lafleur, Violette Nom de la mère : Simard, Jeanette Adresse : 5415 Boul l'Assomption Téléphone : 514-123-4567 NAM : LAFV3600000 Expiration :
Hôpital Maisonneuve-Rosemont		
Poids : 70 Kg Taille : 172 cm Allergie(s) : Pénicillines Intolérance(s) :		
DATE (aa-mm-jj) HEURE (hh:mm)	ORDONNANCE(S)	SOINS INFIRMIERS
2021-06-23 11:50	Médecine interne Acétaminophène 650 mg po/IR q 4-h prn si douleur (Max 4g / 24h)	2021-06-23 12h35 B.T
	FSC, E+, urée, Creat Rx poumons demain	R.F 2021-06-23 12h35 R.E C.W.
	Ventolin 2 inh BID prn Jasmin Jazz 012345	2021-06-23 12h35 B.T Inhalo avisé

NE RIEN ÉCRIRE DANS LES MARGES

Infirmière

Agente administrative

Infirmière



Relevé d'une ordonnance médicale

- Chaque ligne de l'ordonnance médicale doit avoir une annotation (initiales), soit par l'agente administrative, soit par l'infirmière, selon sa responsabilité
- Ajustement de la FADM, plan de soins et PTI au besoin
- Inscription de l'ordonnance de médicaments sur la FADM :
 - Assistante infirmière chef
 - Infirmière
 - CEPI

Nouvelle ordonnance

Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
Médicament: <u>Tylénol</u>		8:00	17:00
Dose: <u>650 mg</u> Intervalle: <u>QID</u>		/	<input type="checkbox"/>
Voie: <u>PO</u>		11:00	23:00
Prescrit le : <u>2022-06-03</u>		<input type="checkbox"/> A.N.	<input type="checkbox"/>
Initiales de la personne ayant inscrit sur la FADM: <u>AN</u>			

Utiliser une case vierge en fin de FADM pour inscrire les informations d'une nouvelle ordonnance (aucune étiquette ne sera envoyée par la pharmacie pour coller à la FADM, l'inscription se fait de manière manuscrite). Cet ajout devrait apparaître sur la prochaine FADM qui sera imprimée le lendemain seulement.

Lors d'une nouvelle prescription il est primordial **d'inscrire toutes les prochaines heures d'administrations, et ce, pour chaque quart de travail si requis.** Cette étape est importante pour guider l'infirmière du prochain quart de travail afin d'éviter les oublis d'administration.

Tirer un trait si une dose est «sautée» (dans l'exemple ci-joint, l'ordonnance a été relevée à 11h).

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-Montréal Québec

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

N° Dossier: 1234567
 Nom, Prénom: Lafleur, Violette
 Nom de la mère: Simard, Jeanette
 Adresse: 5415 Boul l'Assomption
 Téléphone: 514-123-4567
 FAX: LAFV3600000

DATE (aa-mm-jj) / HEURE (hh:mm): 2022-06-03 / 10h10

ORDONNANCE(S): Cardio Tylénol 650 mg p.o. QID

SOINS INFIRMIERS: Jean Jacques / 0987654

2022-06-03 / 11h00 B-T

NE RIEN ÉCRIRE DANS LES



Relevé d'une ordonnance médicale

- La case « **allergie** » doit obligatoirement être remplie sur la première feuille d'ordonnance médicale
- Si l'utilisateur n'a pas d'allergie, il faut inscrire « **aucune** » ou le signe « **∅** »
- Différencier allergie, intolérance et réaction sur la FADM
- Transmettre à la pharmacie les informations recueillies concernant les allergies, les intolérances et les réactions pour permettre la mise à jour de la FADM



Rédiger une ordonnance verbale

- **En cas d'urgence :**
 - Verbalement
 - Par téléphone
- Nom du médecin, date et heure de l'appel
- Signature complète et titre d'emploi de l'infirmière
- **Prescripteur** : responsable de contresigner l'ordonnance dans les meilleurs délais
- **Chimiothérapie** : aucune ordonnance verbale ou téléphonique à l'exception d'une cessation ou d'un ajustement de dose ou de traitement effectué par le pharmacien en oncologie
- **CEPI, inf. auxiliaire et CEPIA** : aucune ordonnance verbale



POL-034
Loi
médicale

Important !

Télécopier/numériser à la pharmacie les ordonnances médicales et les protocoles afin de :

- Informatiser l'ordonnance → Obtenir une FADM à jour le lendemain!
- Médicaments livrés à temps



Bilan Comparatif Médicamenteux (BCM)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

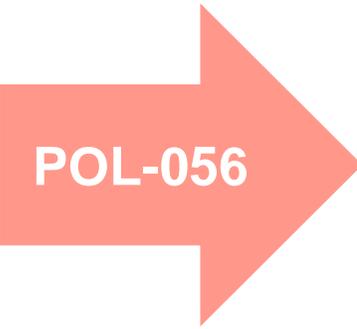
Québec 



Bilan Comparatif Médicamenteux

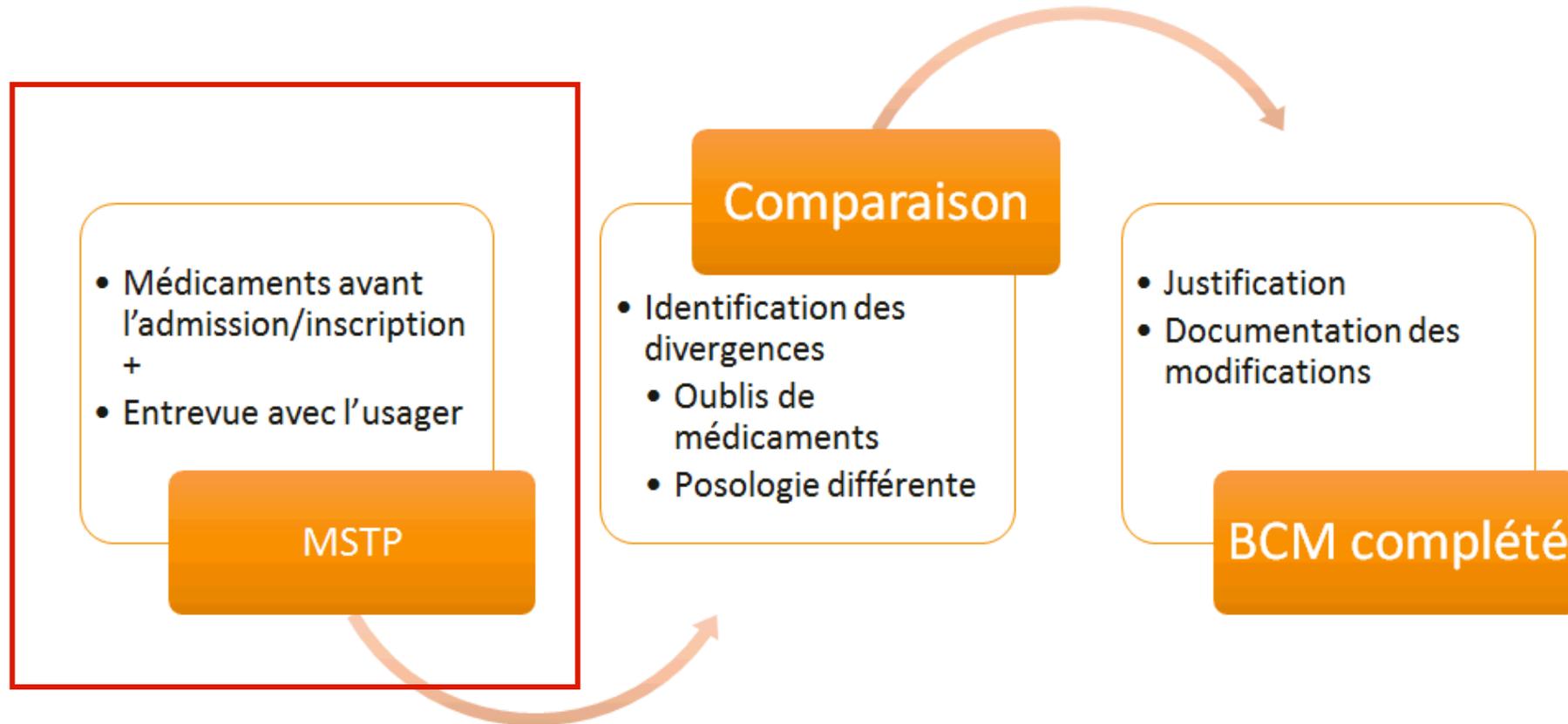
Un filet de sécurité

- BCM est une pratique organisationnelle requise (POR) transversale du conseil canadien d'agrément (Agrément Canada)
- BCM: outil important en matière de sécurité des soins afin d'assurer une pharmacothérapie de qualité



POL-056

BCM à l'admission



L'infirmière a-t-elle un rôle à jouer dans ce processus?

BCM à l'admission

- Médicaments avant l'admission/inscription +
- Entrevue avec l'utilisateur

MSTP

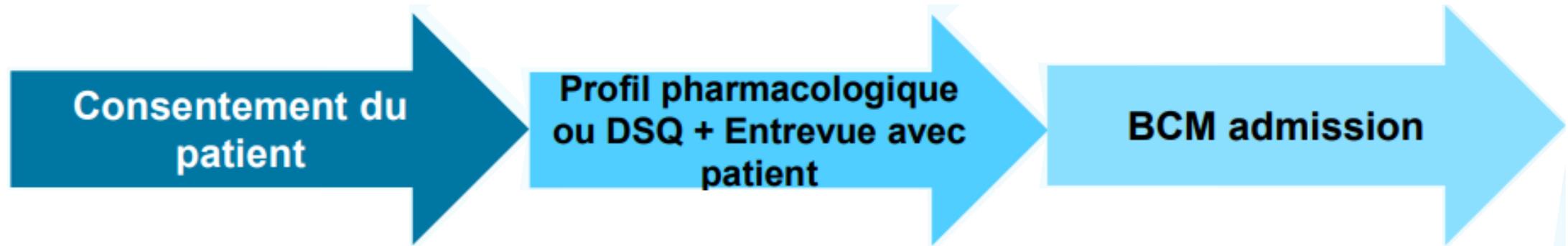
Rôle de l'infirmière

- Faire la collecte de données
- S'assurer que le médecin a tous les éléments en main pour pouvoir faire l'ordonnance la plus adéquate pour le patient.

MSTP: Informations sur les médicaments pris par le patient y compris sa façon de les prendre

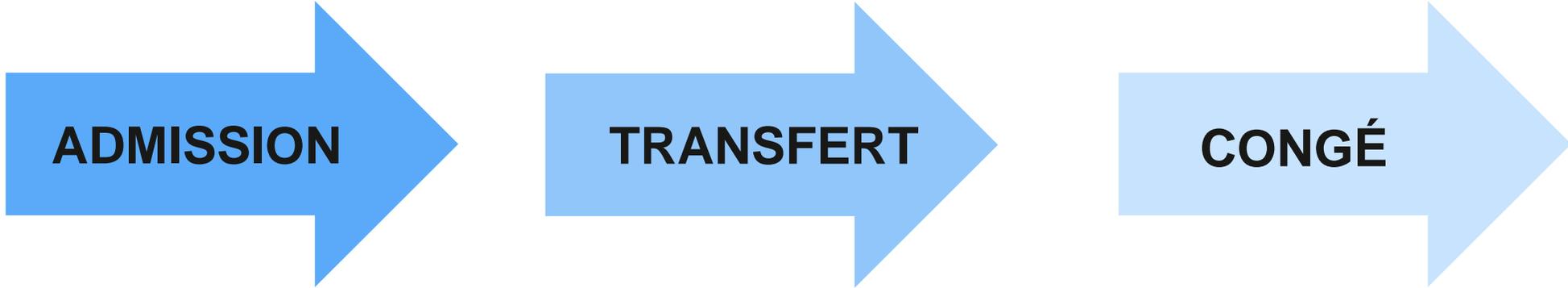


Étapes du BCM à l'admission





Points de transition du BCM



ADMISSION

TRANSFERT

CONGÉ

Médicament manquant

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 



Médicament manquant

- Commander à la pharmacie, avec le formulaire dédié
 - Vérification au préalable si disponible dans le cabinet automatisé de distribution ou la réserve au commun
- Numériser/faxer l'ordonnance originale à la pharmacie
- Assurer un suivi de la réception du médicament manquant sur l'unité afin de l'administrer dans les meilleurs délais

DÉPARTEMENT DE PHARMACIE

Unité : _____

DEMANDE DE CORRECTION OU DE RESSERVICE

DATE : _____

Nom de l'utilisateur : _____ # Dossier: _____ Chambre : _____

Demande :

Actions prises par la pharmacie :

- La demande a été complétée.
- L'ordonnance avait déjà été faite et envoyée à l'unité.
- L'ordonnance n'était pas numérisée à la pharmacie.
- Autre : _____



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont

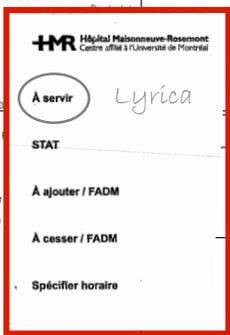
HMR40024

LAFLEUR, VIOLETTE
 Dossier: 121212
 Unité: 9AB Ch.: 925
 D/N: 1936-12-19 Sexe: M

FEUILLES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS - 24H

Médicaments	Nuit (00:00-07:59)	Jour (08:00-15:59)	Soir (16:00-23:59)
MAGNESIUM COMPLEXE 250 MG MG ÉLÉM. / CO. magnesium janssen 250 MG = 1 CO(s) par la bouche 2 FOIS PAR JOUR Prendre avec ou sans aliments 250 mg = 20 mEq = 10 mmol = 50 mL Mg Rougier Voir monographie Deb.: 2021-08-21 09:50 Fin: 2021-09-15 00:01		0800 <input type="checkbox"/>	1700 <input type="checkbox"/>
PANTOPRAZOLE 40 MG/CO. pantoloc 40 MG = 1 CO(s) par la bouche 1 FOIS PAR JOUR Ne pas couper, écraser ou mâcher le comp. (ent) tr-Gl-angine-cléphalite-dartrhobes-hyperglycémie-rhsh-étot Deb.: 2021-08-15 00:01 Fin: 2021-09-15 00:01			
PREDNISONE 5 MG/CO. prednisone 5 MG = 1 CO(s) par la bouche 1 FOIS PAR JOUR Prendre avec repas, collation ou lait HTA(-)appêtit-tr humeur-hyperglycémie-insomnie-irrit gast-oedème Deb.: 2021-08-14 00:00 Fin: 2022-08-14 23:58		0800 <input type="checkbox"/>	
PREGABALINE 50 MG/CAPS. Lyrica 50 MG = 1 CAP(s) par la bouche LE MATIN Anticonvulsivant / Analgésique oedème-somnol-sêch bouche-étour Deb.: 2021-09-04 00:01 Fin: 2022-09-04 00:00		0800 <input type="checkbox"/>	
PREGABALINE 75 MG/CAPS. Lyrica 75 MG = 1 CAP(s) par la bouche AU COUCHER Anticonvulsivant / Analgésique oedème-somnol-sêch bouche-étour Deb.: 2021-09-03 17:28 Fin: 2022-09-03 17:27			2100 <input type="checkbox"/>

FADM valide du 2021-09-27 à 00:00 au 2021-09-27 à 23:59.
 Vérifiée par (date/h):
 Imprimé le: 2021-09-27 à 15:09
 Copyright © 1984-2021 CGSI@SOLUTIONS TI INC. (DLL-2400) Page: 3 de 6



Unité de soins : 9AB

REQUÊTE DE SERVICE DE MÉDICAMENTS MANQUANTS - HMR

- Utiliser une seule section par demande
- Télécopier la requête à la pharmacie

Pour apporter des modifications sur la FADM, utiliser les post-it pré imprimés disponibles au Service des approvisionnements.
 « Code GRM : 300002000 »

Ou

Date /heure : 2021-09-27

# Dossier	Nom patient	Médicament	Transfert unité	Qté épuisée ou manquante
12121212	Lafleur, Violette	Lyrica 50 mg		X

«Post-it»

Image: https://www.freepik.com/free-photos-vectors/background

Médication : congé temporaire ou transfert

Lorsqu'un patient a un congé temporaire ou un transfert vers un CH ou CHSLD, ce formulaire doit être rempli et envoyé à la pharmacie

Une fois faxé, considérer un délai de 3h pour la préparation de la médication, par le service de la pharmacie

Formulaire disponible sur l'intranet:
Soins et services → Services professionnels → Pharmacie → Documentation → Réquisitions et formulaires → CIUSSS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal
Québec

Adressographe

REQUÊTE POUR LE SERVICE DE LA MÉDICATION LORS

- D'UN CONGÉ TEMPORAIRE OU
- D'UN TRANSFERT VERS UN CH ou CHSLD / TOUT AUTRE CENTRE
 - Accorder un minimum de 3 heures pour le service.
 - Les demandes doivent être envoyées au moins 3 heures avant la fermeture de la pharmacie de l'installation.
 - Lors d'un congé, si les médicaments servis incluent des narcotiques, benzodiazépines ou autres médicaments contrôlés, la personne autorisée doit venir les chercher à la pharmacie.
 - Lors d'un transfert, il est **IMPOSSIBLE** de demander des changements à la suite d'une modification de prescription une fois le service de la médication fait. Les modifications seront prises en charge par le centre qui admet l'usager.
 - Lors de certains transferts, une FADM 7 jours sera imprimée en date de la préparation du service.

Ne rien inscrire dans les marges

Congé temporaire (compléter le tableau ci-dessous)

Date du départ : _____ Heure : _____

Date du retour : _____ Heure : _____

Transfert vers un CH ou CHSLD / TOUT AUTRE CENTRE (voir les règles au verso)
Note : Aucun narcotique, benzodiazépine ou autre médicament contrôlé ne sera servi.

Spécifier le nom de l'installation : _____

Date du transfert : _____ Heure : _____

Ne rien inscrire dans les marges

SERVICE DES MÉDICAMENTS POUR UN CONGÉ TEMPORAIRE	
Les médicaments à prise régulière	→ seront servis d'emblée
Les médicaments à prise PRN	→ ne seront pas servis si non-inscrits ci-dessous:
Médicaments à prise PRN Spécifier si injectable (incluant les narcotiques, benzodiazépines et autres médicaments contrôlés)	Quantité totale à servir pour la durée du congé temporaire
<input type="checkbox"/> Lors du service d'un opioïde, apposer l'autocollant de mise en garde et inclure la fiche de renseignements « Médicaments opioïdes » de Santé Canada.	

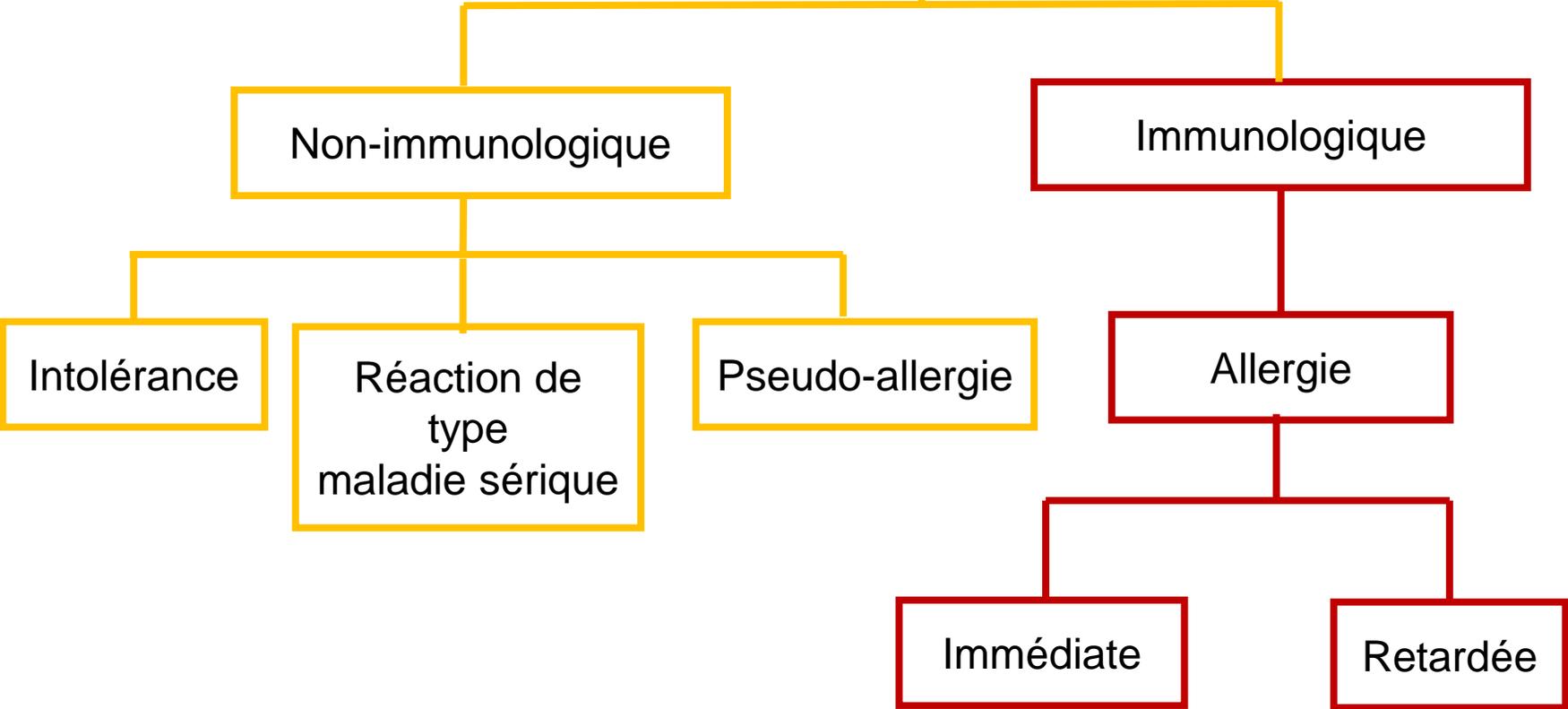
Réaction allergique médicamenteuse



EFFET INDÉSIRABLE PRÉVISIBLE

- Effet pharmacologique
- Usage abusif
- Intoxication
- Interaction médicamenteuse
- Erreur ou inefficacité thérapeutique
- Produit défectueux ou de mauvaise qualité

EFFET INDÉSIRABLE IMPRÉVISIBLE





Les médicaments courants qui provoquent des allergies

Tout médicament peut provoquer une réaction allergique.
Cependant, les plus courants qui provoquent des allergies médicamenteuses sont:

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Pénicilline• Sulfamides• Céphalosporines• Produits de contraste radiologique (PCR) | <ul style="list-style-type: none">• Anesthésiques locaux (p. ex., novocaïne, lidocaïne)• Anesthésiques généraux• Acide acétylsalicylique/AINS |
|---|---|



Agir rapidement

- Arrêter la médication en cours (PO, S/C, IM, IV)
- Examen clinique:
 - Anamnèse
 - Examen physique
 - SV q 15 minutes
- Demander de l'aide aux membres de l'équipe



Traitements des manifestations cliniques

- Aviser le médecin
- Administrer la médication selon la prescription médicale
- Réaction vasovagal: coucher la personne sur le dos, les jambes soulevées au-dessus du niveau de la tête ou faire asseoir la personne, la tête entre les jambes;
- Réaction anaphylactique: initier l'OC « L'administration de l'épinéphrine en cas de réaction allergique de type anaphylactique» selon le secteur
- Lancer le code bleu/rose
- Surveillance étroite



Documenter

- Aviser l'utilisateur
- Note d'évolution
- Aviser la pharmacie
- Compléter le formulaire «[AH-707-Déclaration d'une nouvelle réaction d'allergie médicamenteuse](#)» et le mettre au dossier de l'utilisateur.
- Compléter le « [Formulaire de déclaration des effets secondaires](#) » pour tous les types d'effets indésirables graves incluant les allergies et le transmettre à Santé Canada.
- Mettre à jour le plan de soins
- Ajouter l'allergie à la FADM
- Installer un bracelet d'allergie à l'utilisateur

CRITÈRES CLINIQUES RELATIFS AU DIAGNOSTIC DE L'ANAPHYLAXIE

L'anaphylaxie est très probable en présence d'un des trois signes suivants après l'exposition à un allergène :

1

Apparition **soudaine** de symptômes (de quelques minutes à plusieurs heures) au niveau de la peau, des muqueuses ou des deux (p.ex. : urticaire généralisée, prurit ou rougeur, inflammation des lèvres, de la langue et de la lchette) **et au moins un des éléments suivants** :

- a. **Atteinte respiratoire**
(p.ex. : dyspnée, sibilance ou bronchospasme, stridor, débit expiratoire de pointe [DEP] réduit, hypoxémie) ;
- b. **Chute de la tension artérielle (TA)** ou symptômes associés à la dysfonction des organes cibles
(p.ex. : hypotonie [collapsus], syncope, incontinence).

2

Deux ou plusieurs des symptômes suivants qui surviennent rapidement après l'exposition à un allergène probable pour ce patient (de quelques minutes à plusieurs heures) :

- a. **Implication de la peau ou des muqueuses**
(p.ex. : urticaire généralisée, prurit ou rougeur, inflammation des lèvres, de la langue ou de la lchette) ;
- b. **Atteinte respiratoire**
(p.ex. : dyspnée, sibilance ou bronchospasme, stridor, DEP réduit, hypoxémie, changement de la voix) ;
- c. **Chute de la tension artérielle (TA)** ou symptômes associés
(p.ex. : hypotonie [collapsus], syncope, incontinence) ;
- d. **Symptômes gastro-intestinaux qui persistent**
(p.ex. : crampes abdominales, vomissements).

3

Chute de la tension artérielle après l'exposition à un allergène connu pour ce patient (de quelques minutes à plusieurs heures) :

- a. **Nourrissons et enfants** : basse TA systolique (selon l'âge) ou diminution supérieure à 30% de la TA systolique* ;
- b. **Adultes** : TA systolique inférieure à 90 mm Hg ou écart supérieur à 30% par rapport aux valeurs de départ du patient.

MISE EN GARDE

Une basse tension artérielle systolique chez les enfants est fonction de l'âge et est définie comme étant :

- ✓ < 70 mm Hg de 1 mois à 1 an ;
- ✓ < 70 mm Hg + [2 × âge] de 1 à 10 ans ;
- ✓ < 90 mm Hg de 11 à 17 ans.

Les critères présentés sont fournis à titre indicatif uniquement et ne remplacent pas le jugement clinique lors de la prise en charge des patients.

En cas d'erreur

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



Erreurs les plus fréquentes

- Relevé de l'**ordonnance médicale**
- Lecture de la **FADM**
 - Condition d'administration
- **Évaluation** de l'état de santé
 - Incluant les résultats de laboratoire
- **Administration** du médicament ou de la substance
- **Surveillance** clinique qui doit être effectuée par la suite

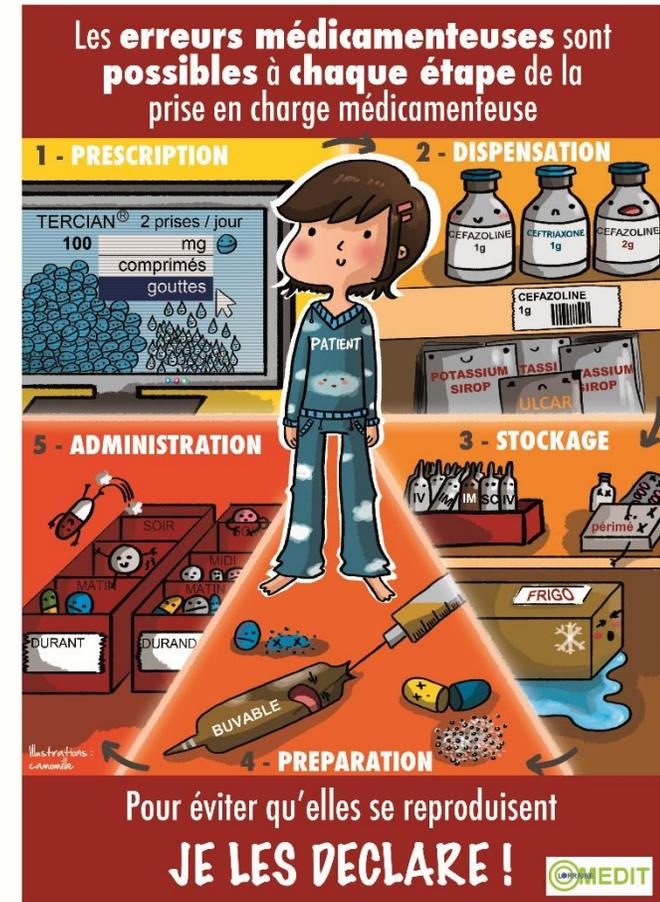
Erreur de médicaments

ERREURS DE MÉDICAMENTS	DÉFINITION / EXEMPLE
ALLERGIE CONNUE	<p>Une allergie est connue ou documentée en regard d'un médicament (ex. : pénicilline), d'une substance (ex. : iode, latex) ou d'un aliment (ex. : œufs) et l'usager entre en contact avec ce produit, on le lui a administré ou il lui était destiné.</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas de déclaration si l'allergie est connue, mais qu'il est décidé de l'administrer pour des raisons cliniques.• Pas de déclaration si l'allergie n'est pas connue et que l'allergie survient (c'était donc inévitable).
CONSERVATION / ENTREPOSAGE	<p>Un médicament ou un produit a été entreposé au mauvais endroit (ex. : hautes concentrations entreposées sur l'unité) ou dans de mauvaises conditions (ex. : mauvaise température, lumière). Exemples : Deux médicaments à l'étiquetage semblable sont rangés sur la même tablette; un antibiotique oublié sur le comptoir alors qu'il devait être au froid.</p> <ul style="list-style-type: none">• Précision : Si l'erreur de conservation est reliée à un problème d'équipement ou à une panne électrique, il s'agit alors d'un événement à déclarer à la section E – problème de matériel, d'équipement, de bâtiment.
DISPARITION / DÉCOMPTE	<p>Constat que le médicament est manquant ou absent de manière inexplicée. Exemples : Dosette perdue, disparition de narcotique (décompte), constat qu'un médicament est manquant dans le sachet ou le contenant.</p>
DOSE / DÉBIT	<p>Erreur liée à la dose ou à la concentration du médicament. Ainsi, le dosage ou le débit est plus élevé ou plus faible de ce qui est prévu. Exemples : un médicament est administré en 30 minutes au lieu d'une heure; on a oublié de retirer un timbre.</p>
HEURE / DATE D'ADMINISTRATION	<p>Erreur liée au temps, au moment de l'administration selon l'ordonnance. Exemple : Médicament administré le matin au lieu du midi.</p> <ul style="list-style-type: none">• Précision : Si on a oublié de donner un médicament, mais, qu'après vérification auprès d'un pharmacien, le médicament est administré en retard, il y aura déclaration d'une erreur liée à l'heure d'administration. Par contre, si le pharmacien recommande d'attendre la prochaine administration, alors on déclarera une omission.
IDENTITÉ DE L'USAGER	<p>Le médicament est destiné ou administré à la mauvaise personne.</p>
INFILTRATION / EXTRAVASATION	<p>Se produit lors de l'administration des médicaments intraveineux. Dans certains cas particuliers, (administration de substances antinéoplasiques, électrolytes, antibiotiques, etc.) ce type d'événement peut causer de la douleur, des rougeurs, de la tuméfaction et même de la nécrose.</p> <ul style="list-style-type: none">• Déclaration lorsque les conséquences sont plus graves (ulcération, perte de motricité ou de sensibilité, conséquences permanentes, etc.) que celles prévues (rougeur, présence ou non de douleur légère à modérée, etc.), qu'une intervention spécialisée et une surveillance sont nécessaires, que la situation est inhabituelle, que le protocole d'extravasation n'a pas été respecté, de même que pour les extravasations de médicaments à potentiel irritant ou vésicant susceptibles de provoquer des conséquences.• Pas de déclaration lorsqu'il n'y a pas de conséquences ou qu'elles sont mineures (complication possible et connue).

AH-223

Déclarer et divulguer un accident-incident

L'article 12 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* indique clairement que l'infirmière doit dénoncer **immédiatement** tout incident ou accident qui résulte de son intervention ou de son omission





Pratiques sécuritaires

- Communication efficace
- Utilisation de la FADM
- Préparation des médicaments **un** patient à la fois
- Ouverture des sachets unidoses au chevet de l'utilisateur
- Vérification et application des 7 bons
- Médication prise devant le professionnel
- Utilisation de l'étiquette pour identifier la seringue
- Élimination des réserves illicites
- DVI / DVP

À quoi ressemblent nos chariots de médicaments?

Chariot unidose

- L'ordre des tiroirs dans le chariot ne suit pas toujours la séquence des numéros de lits
- Ne pas changer cet ordre, car c'est d'utilité pour la pharmacie
- Ne pas laisser de médicament sur les chariots
- Le chariot de médicament doit être verrouillé après chaque utilisation



Cabinet automatisé de distribution



- **Cabinet Accudose** : disponible sur certains départements
- Formation et certification obligatoires sur l'unité
- Voir avec la chef d'unité ou un «super-utilisateur»

Documents à consulter

Ces abréviations ne doivent **jamais** être utilisées. Consultez cette liste dans votre cahier aide-mémoire ou sur l'intranet

Abréviations, Symboles, Inscriptions numériques dangereux - à ne pas utiliser - Liste 2019

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

ABRÉVIATIONS, SYMBOLES ET INSCRIPTIONS NUMÉRIQUES DANGEREUX

À NE PAS UTILISER

Les abréviations, symboles et inscriptions numériques de cette liste ont été déclarés comme étant fréquemment mal interprétés et impliqués dans des accidents graves liés à la médication. Ils ne devraient **JAMAIS** être utilisés lors de communication d'informations liées à la médication. De plus, il est important d'écrire lisiblement.

ABRÉVIATIONS	SENS VOULU	PROBLÉMATIQUE	CORRECTION
U, IU, UI et UN	unité ou unité internationale	Peuvent être confondues avec 0 (zéro), I.V. (intraveineux) ou 10 (dix)	unité ou unité internationale ou inscription en précisant les doses en fonction des 4 périodes de la journée soit matin-midi-sooper-soir Ex : Humulin R 4-0-6-0
Abréviations pour les noms de médicaments	---	Peuvent être mal interprétées et/ou engendrer de la confusion. Sont la cause de plusieurs erreurs. Exemples d'abréviations proscriées : Ms, MSO, sulfate de morphine, MgSO (sulfate de magnésium) CaCl ₂ , KPO ₄ , CSA, HCTZ, CBZ, CDZ, NR (NovoRapid), HR (Humulin R)	Ne jamais abrégier les noms de médicaments.
QD QOD	Chaque jour Un jour sur deux	QD et QOD sont souvent confondus l'un pour l'autre ou avec : qd (quatre fois par jour). Le Q est aussi interprété comme 2 (deux).	par jour ou DIE Q 2 jours, un jour sur deux ou aux 2 jours
OD	Chaque jour	Peut être pris aussi pour oeil droit (OD = oculus dexter)	par jour ou DIE
ID ou id	Chaque jour	Engendrent de la confusion	par jour ou DIE
DIC, DC	Congé ou cesser	Peuvent être mal interprétées	Congé ou cesser selon le cas.
cc	Centimètre cube	Peut être pris pour u (unité)	mL ou millilitre
µg	microgramme	Peut être pris pour mg (milligramme), résultant en une surdose de mille fois la dose prévue.	mg
SL	sublingual	Peut être confondu avec SC (sous-cutané). L'abréviation SC demeure permise.	s. ling.
SYMBOLES	SENS VOULU	PROBLÉMATIQUE	CORRECTION
@	à	Peut être pris pour 2 (deux) ou 5 (cinq).	à
>	Plus grand que	Peut être pris pour 7 (sept) ou la lettre L.	Bien isoler le symbole (espace) ou écrire au long.
<	Plus petit que	Confusion entre les deux symboles.	
INSCRIPTIONS NUMÉRIQUES	SENS VOULU	PROBLÉMATIQUE	CORRECTION
Zéro à droite 1,0 mg	1 mg	Le point décimal est souvent ignoré, résultant en une surdose de dix fois la dose prévue.	Ne jamais écrire un zéro après un point décimal. Utiliser 1 mg.
Manque un zéro à gauche .1 mg	0,1 mg	Le point décimal est souvent ignoré, résultant en une surdose de dix fois la dose prévue.	Toujours utiliser un zéro avant un point décimal. Utiliser 0,1 mg.

Intranet : Soins et services → Services professionnels → Pharmacie →
Documentation → Politiques et procédures

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

Documents à consulter

Abréviations des effets secondaires sur la FADM 2019-11

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal
Québec

Abréviation

(-) ac folique
(-) albumine
(-) appétit
(-) Ca
(-) Cl
(-) gammaglob
(-) K
(-) larmes
(-) libido
(-) Mg
(-) Na
(-) PO4
(-) poids
(-) QT
(-) volume
(-) vue
(+) ac urique
(+) ac urique ur
(+) ALT/AST
(+) appétit
(+) azote
(+) bili
(+) Ca
(+) CA urin
(+) chol
(+) CPK
(+) créat
(+) enz hépat
(+) expecto

Pharmacovigilance

Liste des abréviations utilisées pour les feuilles d'administration des médicaments (FADM)

Les abréviations utilisées pour décrire les effets secondaires des médicaments sur la FADM sont constituées de manière à être les plus représentatives possibles.

Ainsi, on peut retrouver une seule lettre autant qu'un mot écrit au long selon l'effet rapporté, et ce, dans le but d'avoir recours le moins possible à la description de la liste des abréviations et ainsi savoir rapidement l'effet secondaire relié à la médication lors de la lecture de la FADM. Aussi, l'utilisation de ces abréviations rend possible l'inscription d'un nombre plus élevé d'effets secondaires pour chacun des médicaments inscrits sur le formulaire.

La liste des effets rapportés pour chacun des produits n'est pas exhaustive. Les effets énumérés sont habituellement ceux qui ont le plus de chance d'être observés chez l'utilisateur ou sont les plus facilement identifiables. À noter également qu'une absence d'effets secondaires rapportés pour un médicament ne correspond pas à une absence réelle d'effets, mais que l'évaluation n'a pas encore été effectuée pour ledit médicament.

lipase

ile QT
G

elles

Mise à jour : 20

Département de pharmacie
Date de révision 11 novembre 2019

Page 1 sur 10

Intranet : Soins et services → Services professionnels → Pharmacie →
Documentation → Politiques et procédures

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



QUIZ

1. Vous administrez un médicament 30 minutes plus tard que l'horaire prévu, devez-vous compléter un rapport AH-223 ?

Oui

Non

Délai jusqu'à 1h est acceptable

2. L'inf. auxiliaire et CEPIA peuvent-elles relever une ordonnance médicale ?

Oui

Non

Seules les AIC, infirmières et CEPI peuvent

3. L'inf. auxiliaire et CEPIA peuvent-elles faire la validation de la FADM ?

Oui

Non

4. Que faire lors d'un médicament manquant?

Utiliser le formulaire spécifique de commande de rx

La pharmacie viendra le porter à l'étage

Puis assurer un suivi de la réception et de l'administration du médicament

5. Quoi inscrire sur la FADM lorsqu'un patient refuse un médicament?

0900

R

0900

T.R.

*S'assurer que c'est un refus éclairé et documenter au dossier

Références

- <https://ciusssmcq.ca/telechargement/193/aide-memoire-sur-les-erreurs-de-medicaments-a-declarer-2014/>
- www.ulaval.ca
- <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-902-11W.pdf>
- Code de déontologie des infirmières et infirmiers du Québec
- *Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin*. Loi médicale (L.R.Q., c. M-9, a. 19, 1er al., par. d)
- *Modalités régissant l'émission, l'exécution et la transmission des ordonnances de médicaments* POL-034 du 24 Octobre 2017 du CEMTL
- *Bilan comparatif des médicaments (BCM)* POL-056 et PRO-034 du 13 février 2018 du CEMTL
- *Identification de l'usager* POL-025 et PRO-011 du 13 mars 2017 du CEMTL
- *Utilisation de la feuille d'administration des médicaments* PRO (projet) : – FADM – CEMTL
- Powerpoint Utilisation de la FADM 24 heures (2019). CEMTL.



CIUSSS
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 